

PROCES VERBAL DE REUNION DE CONSEIL D'ECOLE

Date : 13 / 06 / 2017

ECOLE : MICHELET B

2^{ème} Circonscription des Hauts-de-Seine
Asnières-sur-Seine

Participants :

- M. le Maire ou son représentant : M Mancipoz, 1^{er} adjoint au maire délégué aux finances, aux affaires juridiques et à la commande publique.
- Mme l'Inspectrice de l'Education nationale : excusée
- Mme le DDEN : Mme Bussat
- Représentants des parents d'élèves : Titulaires PEEP : Mme Dumay, Mme Bakhabaj, Mme Gatignol, Mme Verrier, Mme Losic, Titulaires PEI : Mme Gaillard, Mme Fromageau, Mme Pino, M. Hamm, M. Buisson ; suppléant PEEP : M Arnoldi.
Excusées : Mme Aït Ahmed N.
- Enseignants : Mme Bock (CPA), Mme Carron (CP-CE1), M. Saigne (CE1A), M. Boudella (CE2B), Mme Derrier (CE2A), Mme Hostalier (CM1A), Mme Doyen (CM1B), Mme Giuliani (CM2A), M. Barone (CM2B), Mme Duponteil (UPEAA).
- Invité : M BAIET, nouveau Directeur nommé sur l'école.

Excusées : Mme Benaïssa (CE1b) ; Mme Cherif et Mme Rose (CPb)

Points à l'ordre du jour :

- Organisation de l'école : structure prévisionnelle pour la rentrée 2017 ; la sécurité : suite de l'inondation du préau (le 18/05) ; rythmes scolaires : consultation
- Vie de l'école : climat scolaire, classe transplantée (CM2b), bilan « Lire et faire lire » ; Ecole et cinéma
- Moyens : commande clés Usb (éditeur Jocatop) ;
- Divers : prévision grands travaux pour l'école Michelet, fête de l'école (juillet).

Relevé des conclusions du conseil :

1) Structure pour la rentrée 2017 :

Une fermeture a été annoncée au mois de janvier 2017 par notre IEN de circonscription, Mme Neveu. Cette fermeture de classe a été confirmée au mois de mars. Mme Carron nous quitte pour un nouveau poste dans une école maternelle.

Un nouveau directeur est nommé sur l'école Michelet à la rentrée 2017. Il s'agit de Monsieur Baiet qui a assisté à notre 3^e conseil d'école.

Sont attendus au cycle 2 : 145 élèves ; ils se répartissent ainsi :

CP : 45 ; CE1 : 46 ; CE2 : 54

Sont attendus au cycle 3 : 89 élèves ; ils se répartissent ainsi :

CM1 : 48 et CM2 : 41.

Soit un total de 234 élèves répartis sur 10 classes, avec une classe en UPE2A.

La structure d'école présentée en conseil d'école avec une classe à double niveau a été repensée le lendemain et une structure avec deux classes par niveau serait adoptée ; ce qui permettrait d'avoir deux classes par niveau/sans une classe à double niveau.

2) La sécurité à l'école :

L'inondation qui a eu lieu le 18 mai dernier à 19h est survenue lors d'un orage d'une intensité pluviale exceptionnelle. Néanmoins, cela démontre que la réfection de l'ancien bâtiment de l'école est nécessaire.

Un **audit technique** du préau a été réalisé. Dans le même temps, a été effectué un nettoyage des chenaux et des gouttières verticales. Le service du patrimoine a prévu une fréquence de nettoyage plus fréquente.

Aucun écoulement d'eau n'existe dans le préau au niveau du sol ; une étude est en cours et l'été sera profitable pour des travaux complémentaires de réparation et d'amélioration.

Les services du patrimoine ont terminé l'audit ; le contact se fait auprès de M Berteaux qui remplace Mme Pépin au service patrimoine.

3) Les grands travaux de rénovation sur Michelet :

Au vu de la complexité du chantier et de son ampleur (chiffré à 10 M d'€), une **réunion technique** sera proposée à la rentrée avec les premières esquisses du projet.

Cette réunion technique présentera notamment le *phasing* avec les différentes étapes de la réalisation du projet.

Le lieu d'accueil pour les classes qui seront délocalisées n'est pas encore tout à fait déterminé ; une étude des sols est obligatoire dans le cadre d'activités scolaires. L'année scolaire 2017-2018 se déroulera dans son intégralité sans déménagement des classes.

La mairie ne peut pas donner de précision à l'heure actuelle sur quelle école commenceront les travaux. M Mancipoz précise qu'il s'agit d'un marché public ; les informations seront consultables sur internet.

Notre DDEN précise aussi que ces changements occasionnant une période de stress, il est important de bien les préparer et les anticiper pour que les familles, les enfants et les professeurs vivent ce moment le mieux possible. M Mancipoz a rassuré la communauté éducative en précisant que c'est également le souci de la mairie d'Asnières et de ses employés communaux.

Le rendez vous est prévu au mois de septembre pour la réunion technique.

→ Panne avec le contacteur du portail (à l'entrée de l'école) : les membres du conseil d'école se demandent pourquoi il a fallu quinze jours pour y remédier sachant que le portail était laissé ouvert alors que nous nous trouvions toujours en plan Vigipirate renforcé.

4) Consultation sur les rythmes scolaires.

En 2014, la mairie d'Asnières était contre puis le décret étant voté, la commune a mis en œuvre pour la rentrée de septembre 2014, les Nouvelles activités périscolaires (NAP).

Aujourd'hui, le décret du 8 juin 2017 offre la possibilité aux communes d'un retour à la semaine de 4 jours. Cette décision, si elle respecte les 36 semaines d'enseignement dans l'année, ne remettrait pas en question le PEDT (Projet éducatif territorial).

À Asnières, l'équipe municipale privilégie le dialogue pendant l'année 2017-2018. Les décisions seront prises dans le mois d'avril 2018 et les conseils d'école seront sollicités à ce moment-là pour se prononcer, en tenant compte de la position des parents et des professeurs.

Dans l'année, des études seront présentées sur les rythmes scolaires et l'impact que ces nouveaux rythmes peuvent avoir sur les élèves.

À la rentrée 2017, la commune d'Asnières va amplifier l'initiation aux jeux d'échecs avec les CP, pendant les NAP; une étude a démontré l'impact positif sur la mémorisation et la concentration chez les enfants.

5) Bilan de l'année Lire et faire lire :

Il s'agit de la 5^e année consécutive de cette action menée par Mme Marquis auprès des classes de CP en priorité. Cette année, la lecture se faisait en début de semaine, le lundi après midi avec des groupes de 7/8 élèves. Les classes de CPa, CPb et CP-CE1 en ont bénéficié ; ce qui fait un total de 60 élèves. Les lectures choisies par Mme Marquis sont pour la plupart des contes des pays des cinq continents. Avant chaque lecture, la conteuse déplie un planisphère pour situer le pays où se déroule le conte. Après la lecture, les enfants peuvent poser des questions.

Ce travail d'écoute puis d'échange permet aux enfants d'exprimer ce qu'ils ont compris/ou pas dans un langage approprié que Mme Marquis corrige si le besoin s'en fait ressentir. Les progrès à l'oral conditionnent fortement la maîtrise de la langue écrite et aide l'enfant à se structurer autour d'une histoire et d'un échange riche avec les autres.

Mme Marquis prenait soin de demander aux enfants quel(s) conte(s) ils appréciaient le plus. Parmi les contes les plus populaires auprès des enfants :

L'enfant, le renne et le loup (Mongolie) ; le grain de maïs (côte d'Ivoire) ; le dragon d'étoiles (Conte tzigane) ; le pinceau magique (Chine) ; Igor et Natacha (Russie) ; la chèvre biscornue (Europe) et Œdipe, l'enfant trouvé (BD d'Yvan Pommaux).

Cette approche par les pays a été très bénéfique auprès des élèves de cycle 2 qui ont travaillé en Période 5 sur la réalisation d'une Expo présentant des pays choisis par les 7 classes de cycle 2.

Ce travail a fait l'objet d'une présentation aux parents, le mardi 30 mai, en soirée.

6) Le climat scolaire : les Brassards jaunes.

Ces actions reposent sur la co-intervention des élèves pendant les récréations et participent à faire progresser le climat scolaire dans une école et notamment à ce que les situations de harcèlement ne s'installent pas durablement. C'est une prévention qui s'exerce au quotidien. Lors de notre dernier Conseil d'enfants (du 9/06), nous avons fait un bilan avec les 22 délégués de classe de cette action.

Il en est ressorti que le rôle des Brassards Jaunes est essentiel car certains élèves n'osent pas aller vers les maîtres et maîtresses (adultes) ; ils préfèrent s'adresser à d'autres enfants investis dans ce rôle et reconnaissables à leur brassard jaune.

Leur rôle vient également compléter le rôle de surveillance des adultes sur la cour de récréation. Le rôle des B J se concentre essentiellement sur : être à l'écoute des autres, rassurer, reconforter, parler, être un médiateur lors du message clair. Verbaliser est déjà un premier pas : on se sent écouté. L'écoute est un moment primordial. La parole peut apaiser après une parole blessante. Une élève de CP : « Les brassards Jaunes guident et montrent l'exemple. Mais on ne peut pas tout régler ! » Prise de conscience importante des brassards Jaunes.

Néanmoins, les B J ont démontré qu'ils aidaient à désamorcer des échanges parfois conflictuels. Les professeurs restent les personnes vigilantes mais les enfants apprécient cette nouvelle autonomie qu'ils ne connaissaient pas auparavant. Le message de « respect des autres » est présent dans la tête de chaque élève prenant le rôle de brassard Jaune.

En amont en classe, il y a une bonne préparation en classe qui permet d'investir le champ de l'éducation morale et civique (EMC).

Vote avec les délégués : pour la continuité des Brassards Jaunes » l'année prochaine :

Résultats : Contre : 6 ; Pour : 12 ; abstentions : 4

6) Classe transplantée :

→ CM2B ; la classe de M Barone, du 15 au 22 mai, à Saint-Hilaire de Riez en Vendée.

Au programme : découverte du milieu maritime et de l'économie locale : marais salants et meunerie. Sport : char à voile.

Le bilan est très positif : bon climat général et accueil de qualité par l'équipe à Saint-Hilaire de Riez. Bonne ambiance de vie au sein du groupe et activités sur place très appréciées par les élèves qui sont partis. Trois élèves non partis. Trois petits accidents sur place mais rien de grave. La communication avec les familles s'est effectuée avec le blog de l'école Michelet. Tous les soirs un article et quelques images de la journée ; pour découvrir articles et photos ☺📷 :

<http://blog.ac-versailles.fr/simicheletmetaitconte/index.php/post/562062>

De beaux moments partagés avec les élèves dans une ambiance sportive et studieuse.

Un grand merci à Cap Monde et à la mairie pour avoir rendu ce séjour possible. Merci aux parents pour votre confiance et à M Barone, leur professeur attentif et dévoué.

7) Chorale au cycle 3 :

La chorale avec les enfants des classes de Mme Hostalier et de Mme Giuliani a été un moment très réussi à l'espace Delage lors de la soirée du 23 mai. Le programme musical était varié et a ravi les spectateurs. On a reconnu la chanson « *Si j'étais président* » après l'élection du nouveau président de la République. Le chant des partisans en fin de spectacle a été très apprécié. Bravo aux enfants et aux deux enseignantes pour ce superbe moment musical.

8) Ecole & Cinéma : bilan de l'année 2017

M Saigne, l'enseignant référent Ecole et cinéma nous présente le bilan :

Il s'agit d'un dispositif national d'éducation à l'image qui s'adresse aux classes volontaires de la GS au CM2. En 2016-17, ce dispositif représente 1443 classes dans le 92.

Son objectif est de former l'enfant spectateur en lui faisant découvrir des films de qualité en même temps qu'un lieu de pratique culturelle. Les films proposés appartiennent à un catalogue de 100 films qui évolue en permanence.

Cette année, 6 classe y ont participé (CP, CP-CE1, 2 CE1, CE2 et CM1).

Le programme des films visionnés est consultable en suivant le lien :

<http://www.ecoleetcinema92.fr/les-films.html>

L'année prochaine, le dispositif sera reconduit avec un nouveau programme de films.

Cycle 2 : Les aventuriers (5 courts métrages, France/Russie) ; le cirque (Ch Chaplin) ; Jiburo.

Cycle 3 : Tout en haut du monde (film d'animation) ; Où est la maison de mon ami ? La barbe à papa (USA et Vost).

9) Le numérique à l'école Michelet :

L'équipe pédagogique s'est dotée de clés usb pour l'enseignement de l'histoire au Cycle 3 et de mallettes avec CD pour l'enseignement de l'anglais au Cycle 2. Ces nouveaux outils pédagogiques sont achetés par la coopérative de l'école auprès de la société JOCATOP.

10) Retour sur l'année au centre de Loisirs :

La date du mardi 27 juin est proposée par la mairie pour que les parents puissent rencontrer les responsables du centre de Loisirs de Michelet : bilan de l'année 2016-2017 et anticiper pour l'année prochaine. Les directeurs d'école seront aussi présents.

10) Fête de l'école :

Afin d'organiser au mieux ce temps de fête et convivial, des imprimés ont été distribués aux élèves par le biais des cahiers de correspondance.

La fête se déroulera le mardi 4 juillet de 18h30 à 20h30 avec les parents d'élèves de l'école. Cette année les deux écoles Michelet A et B se regroupent. Pour les boissons et les gâteaux des cartes seront en vente (2€). Ces cartes seront vendues le matin et à la sortie à 15h45, la semaine avant la fête. L'entrée se fera par l'école Michelet B avec l'autorisation de la mairie d'Asnières. Comme nous nous trouvons toujours en plan Vigipirate renforcé, une vigilance sera de rigueur à l'entrée de l'école et tous les enfants devront être accompagnés par un adulte.
Fin du conseil d'école à 20h30.

Fait à Asnières, le 19 juin 2017

La Secrétaire de séance : Mme Doyen (enseignante)

Le Président du Conseil d'Ecole : M. Poirson